

COMMUNIQUE POST ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES OBLIGATAIRES DE BMCE BANK TENUE EN DATE DU LUNDI 11 JUILLET 2016

Sur convocation du Conseil d'Administration de BMCE Bank, l'Assemblée Générale des Obligataires s'est valablement réunie le 11 juillet 2016, à 11 heures, au Siège Social –140, Avenue Hassan II Casablanca, les porteurs d'obligations présents et représentés ayant réuni plus du quart des obligations ayant le droit de vote.

Les porteurs d'obligations, conformément aux dispositions de l'article 300 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée, ont ratifié à l'unanimité la désignation de Monsieur Hamad JOUAHRI, Expert-Comptable, en qualité de Représentant permanent de la Masse des Porteurs des Obligations émises par « BMCE Bank », dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné de 2 Milliards de DH, (626 millions de DH et 1 374 millions de DH Tranches A et B) approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2015 et objet de la Note d'Information visée par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières sous la référence n° VI/EM/011/2015.

L'Assemblée des Obligataires, agissant conformément aux dispositions des articles 302 et 303 de ladite Loi, confère au Représentant permanent de la Masse ci-dessus désigné tous pouvoirs pour accomplir au nom de cette dernière l'ensemble des actes nécessaires à la sauvegarde des intérêts communs des Obligataires.